



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 13 décembre 2016

## DOSSIER DE PRESSE

# Sécurité renforcée pendant la haute-saison touristique



**Contacts réservés aux médias :**  
Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr

*L'Etat en Martinique*

Sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
et sur Facebook : [Prefet de la martinique](https://www.facebook.com/Prefet.de.la.martinique)

*La Martinique accueille chaque année près de 800 000 touristes avec plus de 591 000 visiteurs entre novembre et avril pour la précédente saison, dont 250 000 croisiéristes.*

*La sécurité est une priorité forte du préfet de la Martinique, particulièrement dans un contexte national sensible. Tout au long de l'année, et particulièrement pendant la haute-saison touristique, l'ensemble des services de l'Etat et ses partenaires sont fortement mobilisés pour veiller au respect de la tranquillité publique et protéger le territoire de la Martinique ainsi que les vacanciers en séjour en Martinique.*

*Cette mobilisation interministérielle permet au préfet de la Martinique de coordonner l'ensemble des actions préventives, ainsi que les opérations de contrôles réalisées.*

*Les actions de prévention et de contrôle complémentaires mises en place pour la haute-saison touristique s'organisent autour de 4 axes :*

- les sorties et abords des navires de croisière, avec la mobilisation et la participation des services de la direction zonale de la police aux frontières, de la direction départementale de la sécurité publique, de la police municipale, du comité martiniquais du tourisme et du Grand port ;*
- l'aéroport, avec la mobilisation des services de la direction zonale de la police aux frontières, des douanes et le renfort des militaires des Forces armées aux Antilles les jours de grande affluence (à partir du 17 décembre) ;*
- le port de plaisance du Marin avec la mobilisation des douanes ;*
- les sites touristiques avec la mobilisation de la gendarmerie nationale.*

*L'Etat participe ainsi au développement économique de la Martinique en en faisant l'une des destinations les plus sûres de la Caraïbe.*

## En détail....



**La police aux frontières** assure les vérifications effectuées aux points de passage frontaliers (P.P.F), ayant pour objectif de s'assurer que les personnes, y compris leurs moyens de transport et les objets en leur possession, peuvent être autorisés à entrer sur le territoire des Etats membres ou à le quitter; toutes les personnes, quelle que soit leur nationalité, sont soumises à des vérifications de «première ligne» qui peuvent être complétées, si nécessaire, par des vérifications complémentaires approfondies en «deuxième ligne».

Des contrôles d'identité (article 78-2 alinéa 8 du code de procédure pénale) permettent de contrôler l'identité de toute personne en vue de vérifier le respect des obligations de détention, de port et de présentation des titres et documents prévues par la loi.

### Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr

*L'Etat en Martinique*

Sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*

Pendant la haute-saison touristique, un renforcement de ces vérifications est nécessaire sur les deux principaux axes d'entrée de l'île, à savoir le port et l'aéroport.

#### Sur le port

- Plusieurs agents qui sont chaque jour dédiés à cette mission de contrôle
- Agents qui par ailleurs, une fois le contrôle achevé sont en patrouille dans la zone portuaire et sur Fort-de-France en appui de la Sécurité Publique
- Mise en place d'une nouvelle procédure harmonisée au niveau de la zone Antilles pour favoriser la descente lors des escales sans pour autant faire d'impasse sur la sécurité du territoire.

#### Sur l'aéroport

- Doublement des effectifs les jours de grande affluence
- Deux agents dédiés au contrôle documentaire des croisiéristes
- Une patrouille dédiée à la sécurité extérieure appuyée par les militaires des Forces Armées



#### La direction

**départementale de la sécurité publique** de la Martinique assure la sécurité publique dans les zones urbaines de Fort-de-France et du Lamentin. Avec ses 200 escales, Fort-de-France a accueilli 250 000 croisiéristes pour la saison 2015-2016. Les croisières représentent des enjeux économiques et sécuritaires d'importance.

Les escales des bateaux de croisières à forte contenance de passagers a demandé à la DDSP de mettre en place, sous l'autorité du préfet, les mesures telles que :

- Des appels généraux de sensibilisation sont diffusés par le CIC aux effectifs de voie publique lors de l'accostage des bateaux afin d'assurer une plus grande visibilité des forces de l'ordre.
- Des rondes et patrouilles dynamiques, axées sur la protection des touristes sont mises en place.
- Une patrouille soit de la CDI soit de la BSP (police nationale et police municipale) assure une présence marquée pendant le temps du débarquement et de l'embarquement.
- Un dispositif de "lettre plainte", validé par le parquet est mis à la disposition des effectifs du Quart pour la prise de plainte simplifiée. Il est remis aux plaignants devant réembarquer sans délai afin d'accélérer le dépôt de plainte.

#### Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr

*L'Etat en Martinique*

Sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
et sur Facebook : [Prefet de la martinique](https://www.facebook.com/Prefet.de.la.martinique)



**La gendarmerie** de Martinique se mobilise massivement afin de renforcer la protection des usagers des zones touristiques en saison de forte affluence.

Les plages situées dans le sud, atlantique et caraïbes, constituent des zones privilégiées d'affluence touristique en journée, même si d'autres secteurs, comme les communes de Saint-Pierre et Trinité notamment, accueillent un volume conséquent de visiteurs. Les bateaux de croisières engendrent un flux massif de croisiéristes sur une courte période, dans une zone géographique restreinte, à l'instar de la marina du Marin par exemple. Les touristes en villégiature, occupant des locations saisonnières ou résidant en hôtel, représentent une population plus diffuse qui se déplace sur le territoire au gré des centres d'intérêts, y compris en soirée dans les établissements de restauration et de divertissement.

Tout en continuant de remplir ses missions quotidiennes, le commandement de la gendarmerie de Martinique déploie ainsi un dispositif visible et rassurant, en journée dans les communes fortement touristiques, sur les plages et dans les zones de parking.

- Composé de patrouilles pédestres et en véhicules sérigraphiés, privilégiant la prévention au contact direct des touristes et croisiéristes, il est appuyé par des militaires évoluant au sein d'un dispositif plus discret et particulièrement orienté sur l'interpellation des éventuels délinquants.

- S'agissant des flux entre les points d'arrivée des vacanciers en Martinique (ports, aéroport) et leurs zones de visite ou de villégiature, les militaires de l'escadron de sécurité routière assurent une vigilance accrue à l'occasion des migrations pendulaires quotidiennes. Les réservistes opérationnels de la gendarmerie sont également massivement engagés au sein des escouades de prévention des cambriolages comme dans le cadre des patrouilles de prévention de proximité.

- En soirée et durant la nuit, les militaires des pelotons de surveillance et d'intervention de la gendarmerie ainsi que les militaires de l'escadron de gendarmerie mobile déplacés sur le département assurent des patrouilles à proximité des zones de loisirs et de résidence. Elles sont coordonnées par le centre opérationnel et de renseignement de la gendarmerie de Fort-de-France afin d'intervenir de manière adaptée, dans les délais les plus courts.

- Au cours de cette période touristique, s'agissant d'opérations nécessitant une intervention rapide et de haute technicité au bénéfice notamment de la sécurisation des zones touristiques, le commandement de la gendarmerie de Martinique maintient l'Antenne GIGN ainsi que l'hélicoptère de la section aérienne gendarmerie en alerte permanente et conserve une capacité à concentrer ses forces en tous points de sa zone de compétence.

En compléments de ces mesures, le site Facebook de la gendarmerie de Martinique diffusera des conseils de prévention à destination des vacanciers durant toute la haute saison touristique.

Nuits et jours, ce sont plus de 300 douaniers qui surveillent et protègent, sur terre, en mer et en l'air l'ensemble du territoire de la Martinique.

**La douane française** effectue 3 missions principales :

- une mission fiscale, avec plus de 500 millions d'euros perçus par an ;
- une mission économique grâce à l'application des règles fixées pour le commerce international (fluidité, sécurité, sûreté) ;
- une mission de protection et de sécurité : la douane lutte contre toutes les sortes de trafics (stupéfiants, armes, contrefaçons, tabacs, espèces protégées).

Présente au port, à l'aéroport et sur tous les points d'entrée dans le département, la douane empêche l'importation de

produits dangereux ou non conformes aux normes et effectue des contrôles d'immigration.

Cette activité est particulièrement sensible en période de haute saison touristique.

Les moyens humains et matériels, bateaux, avions, hélicoptères, équipe maître de chien, agents de la branche surveillance et opérations commerciales concourent à fluidifier et à sécuriser les flux de marchandises et de passagers.

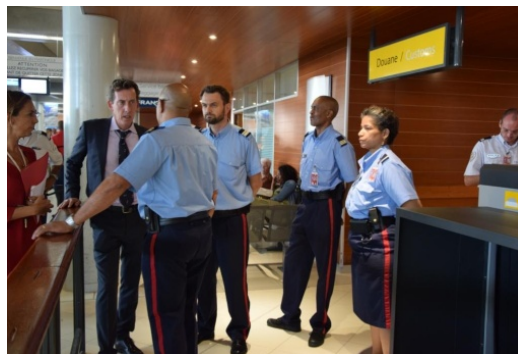
En 2015, les services douaniers présents sur l'île ont saisi plus deux tonnes de produits stupéfiants et ont constaté plus de 300 infractions.

Des contrôles accrus sont mis en place dans le cadre du trafic inter-îles mais également à l'aéroport afin de prévenir et maîtriser tout comportement et activité répréhensibles.

Un savoir faire reconnu dans les domaines du ciblage et du profilage, un partenariat étroit avec les opérateurs et les logisticiens ainsi qu'une coopération internationale renforcée

permettent aux

douaniers martiniquais de maintenir un haut niveau de vigilance durant les périodes de pics de trafic.



Le préfet de la Martinique a réquisitionné **les forces armées aux Antilles** afin de compléter le dispositif de sécurité en période touristique à compter de d'intervention des FAA sera engagé des patrouilles à l'aéroport Aimé



Martinique pendant le pic de la décembre 2016. Ainsi, un groupe tous les samedis pour effectuer Césaire.

Qu'il s'agisse d'opérations intérieures, les militaires engagés protection de la France et des

extérieures ou d'opérations ont un seul objectif : assurer la Français en tout lieu et tout temps.

**Contacts réservés aux médias :**

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr

*L'Etat en Martinique*

Sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
et sur Facebook : [Prefet de la martinique](https://www.facebook.com/Prefet.de.la.martinique)

Engagées quotidiennement dans le cadre d'activités permanentes de protection du territoire (surveillance des approches maritimes, lutte contre les trafics, etc...) les forces armées aux Antilles, à l'instar du territoire national et sur demande du préfet de la Martinique, sont engagées à la protection des points d'intérêts sensibles définis par la Préfecture en concertation avec l'autorité militaire, l'Etat-major du commandant supérieur des forces armées aux Antilles qui commande les militaires en opérations, en complément des forces de police et de gendarmerie.

Les soldats engagés dans cette opération sont formés, entre autre, dans le domaine du tir de Combat (ISTC), des gestes de premiers secours (PSC1), et des techniques d'intervention (TIOR). L'acquisition de ces savoirs faire nécessite une formation initiale

rigoureuse et un entraînement régulier. Les soldats du 33e RIMa, qu'ils soient d'active ou de réserve, sont parfaitement formés et entraînés à conduire ces missions.

Les forces armées aux Antilles sont par ailleurs engagées quotidiennement dans le cadre des activités permanentes de protection du territoire (surveillance des approches maritimes, lutte contre les trafics, protection de sites sensibles, etc.).



**- sécurité aux sorties et abords des navires de croisière  
mercredi 14 décembre 2016, arrivée du Crystal Serenity**

Vérification des sorties de passagers : à 6h45, RDV terminal inter îles pour embarquement à bord du bateau de croisière, avec la DZPAF **identité des journalistes obligatoire (0696283442)**  
Sécurité publique, à 7h15 RDV ponton de la pointe Simon, en présence du DDSP et de la mairie

**- sécurité des sites touristiques  
vendredi 16 décembre 2016 à 10h à la Marina du Marin**  
Patrouilles actives avec la gendarmerie

**- sécurité à l'aéroport, avec les services de la PAF et des militaires des FAA  
samedi 17 décembre 2016 à 15h à l'aéroport, bureau de la PAF**

**- sécurité aux abords des ports de plaisance, avec les services de la douane  
mercredi 21 décembre 2016 à 14h à la marina du Marin**

**Contacts réservés aux médias :**

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr

*L'Etat en Martinique*

Sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
et sur Facebook : [Prefet de la martinique](#)